



Conditions Générales de Vente

AT HOME POLE STUDIO

ARTICLE 1 – OBJET

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ONT POUR OBJET DE DÉFINIR LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES PRESTATIONS DE SERVICES DE DANSE SONT PROPOSÉES AUX ÉLÈVES PAR L'ÉCOLE DE DANSE AT HOME POLE STUDIO, SITUÉE À BOURGES, INSCRITE AU REGISTRE DES ENTREPRISES SOUS LE NUMÉRO 75357717000016. ELLES S'APPLIQUENT À TOUTE INSCRIPTION, TOUT ABONNEMENT OU TOUTE PARTICIPATION AUX COURS DISPENSÉS PAR L'ÉCOLE.

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

2.1 MODALITÉS D'INSCRIPTION :

LES INSCRIPTIONS AUX COURS DE DANSE SE FONT EN LIGNE VIA LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE DE DANSE [HTTPS://ATHOMEPOLESTUDIO.SIMPLYBOOK.IT/V2/](https://athomepolestudio.simplybook.it/v2/).

ARTICLE 3 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 TARIFS :

LES PRIX DES COURS, DES ABONNEMENTS ANNUELS, DES STAGES ET DES ÉVÉNEMENTS SONT INDIQUÉS SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE. LES PRIX SONT EN EUROS ET HT, TVA NON APPLICABLES

3.2 MODALITÉS DE PAIEMENT :

LE RÈGLEMENT DES COURS PEUT ÊTRE EFFECTUÉ PAR CARTE BANCAIRE, VIREMENT, CHÈQUE, OU EN ESPÈCES. LES PAIEMENTS PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN UNE FOIS OU SELON LES MODALITÉS DE PAIEMENT PRÉVUES POUR LES ABONNEMENTS (CARTE).

3.3 ABONNEMENT ANNUEL OU FORFAITAIRE :

LES ÉLÈVES PEUVENT CHOISIR DE SOUSCRIRE À UN ABONNEMENT CARTE. LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT EST EXIGIBLE À L'AVANCE, SAUF ACCORD PARTICULIER OU PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS. L'ABONNEMENT EST PERSONNEL, NON TRANSFÉRABLE ET NON REMBOURSABLE.

3.4 RETARD DE PAIEMENT :

EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, DES FRAIS DE PÉNALITÉ POURRONT ÊTRE APPLIQUÉS, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR. L'ÉCOLE SE RÉSERVE ÉGALEMENT LE DROIT DE SUSPENDRE L'ACCÈS AUX COURS EN CAS DE NON-PAIEMENT.

ARTICLE 4 – ORGANISATION DES COURS

4.1 HORAIRES ET DISPONIBILITÉ :

LES HORAIRES DES COURS SONT INDIQUÉS SUR LE SITE INTERNET DE RESERVATION ET PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS PAR L'ÉCOLE DE DANSE EN FONCTION DES CONTRAINTES DE PLANNING, DE LA DISPONIBILITÉ DE L'ENSEIGNANTS, OU D'UN NOMBRE INSUFFISANT D'INSCRITS. EN CAS D'ANNULATION DE COURS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE L'ÉCOLE (EX : MALADIE D'UN PROFESSEUR), UNE SOLUTION DE REMPLACEMENT SERA PROPOSÉE A UNE DATE ULTERIEUR.

ARTICLE 5 – ANNULATION ET REPORT DES COURS

5.1 ANNULATION PAR L'ÉLÈVE :

L'ÉLÈVE PEUT ANNULER SA PARTICIPATION À UN COURS DANS LES DÉLAIS SUIVANTS :

- L'ANNULATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AU MINIMUM 12 HEURES AVANT LA DATE DU COURS. PASSÉ CE DÉLAI, AUCUNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT NE SERA ACCEPTÉE.

5.2 ANNULATION PAR L'ÉCOLE :

EN CAS D'ANNULATION DE COURS PAR (FERMETURE TEMPORAIRE, RAISONS IMPRÉVUES), UN COURS DE REMPLACEMENT SERA PROPOSÉ OU UN REMBOURSEMENT POURRA ÊTRE EFFECTUÉ POUR LES ABONNEMENTS CARTE EN COURS DE VALIDITÉ.

ARTICLE 6 – MODIFICATIONS DES CGV

L'ÉCOLE DE DANSE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À TOUT MOMENT. LES MODIFICATIONS SERONT APPLICABLES DÈS LEUR PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE. LES ÉLÈVES SERONT INFORMÉS DES MODIFICATIONS LORS DE LEUR INSCRIPTION OU LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE DE COURS.

ARTICLE 7 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE, LES PARTIES TENTERONT DE RÉSOUDRE LE DIFFÉREND À L'AMIABLE. À DÉFAUT, LE TRIBUNAL COMPÉTENT SERA CELUI DU LIEU DU SIÈGE SOCIAL DE L'ÉCOLE DE DANSE : BOURGES.

ARTICLE 8 – VALIDITÉ DES CARTES

LES CARTE SONT VALABLES SELONS L'ORDRES SUIVANT :

- 10 COURS = VALABLE 4 MOIS
- 20 COURS = VALABLE 6 MOIS
- 40 COURS = VALABLE 9 MOIS
- 60 COURS = VALABLE 12 MOIS
- 10 COURS PRIVÉ = VALABLE 4 MOIS

CERTAINES CONDITIONS PEUVENT ENTRAÎNER UNE PROLONGATION DE LA VALIDITÉ DE LA CARTE, NOTAMMENT EN CAS D'ARRÊT MALADIE OU DE GROSSESSE.

CONTACT

ADRESSE E-MAIL : ATHOME.POLESTUDIO@GMAIL.COM

NUMERO DE TELEPHONE : 06 10 26 59 29